

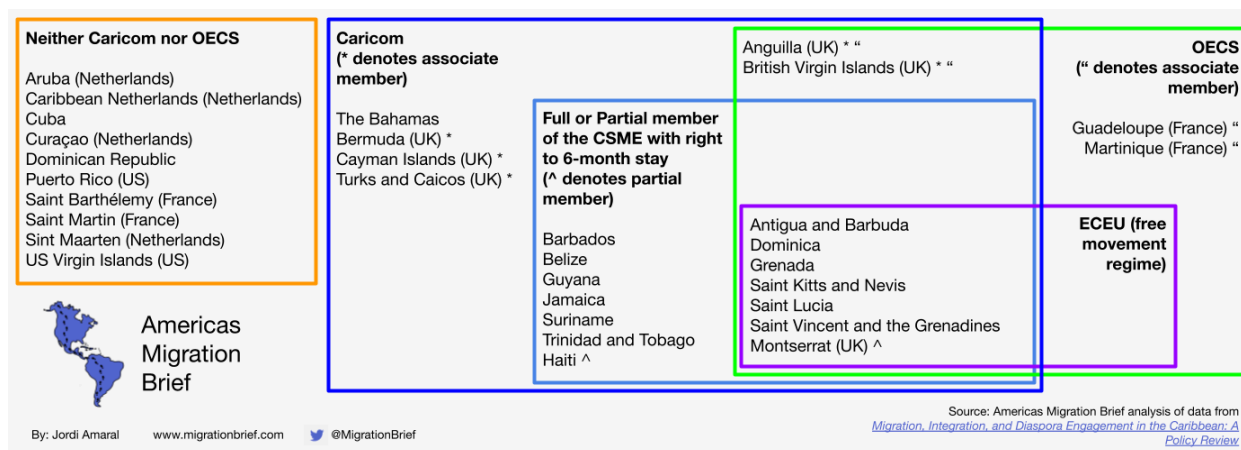
Ce document est une copie traduite par l'intelligence artificielle de l'*Americas Migration Brief*, accessible [ici](#). Des erreurs de traduction sont possibles en raison de l'utilisation de l'intelligence artificielle.

Les défis et les opportunités à venir pour l'expansion prévue de la libre circulation dans les Caraïbes

Malgré les obstacles, l'extension prévue de la libre circulation par la Caricom est l'occasion d'ouvrir une nouvelle ère dans l'intégration et la mobilité des Caraïbes.

Au début du mois, la Communauté des Caraïbes (Caricom) [a annoncé](#) qu'elle chercherait à établir "la libre circulation pour tous les ressortissants de la Caricom d'ici le mois de mars de l'année prochaine". Bien qu'il existe déjà un régime limité de libre circulation sous la forme d'un séjour de six mois sans visa et d'un accès au travail et au séjour dans le cadre de l'initiative des certificats de compétences pour certaines professions, cette annonce marque le début potentiel d'une nouvelle ère pour l'intégration et la mobilité dans les Caraïbes.

Lors des recherches menées par le passé sur les migrations dans les Caraïbes, les parties prenantes de la région étaient généralement sceptiques quant à une telle initiative visant à renforcer l'intégration dans l'Union. Et pourtant, nous y sommes. Le 50e anniversaire de la création de la Caricom s'est avéré être le moment idéal pour relancer la mission d'intégration et de développement régionaux. Au minimum, l'annonce est une formidable réalisation symbolique.



- Pour en savoir plus sur les migrations dans les Caraïbes et sur les régimes de libre circulation existants, tels que l'Union économique des Caraïbes orientales (ECEU) de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECS), consultez le récent rapport que j'ai rédigé avec des collègues du Migration Policy Institute et de la Banque interaméricaine de développement : [Migration, Integration, and Diaspora Engagement in the Caribbean: A Policy Review \(Migration, intégration et engagement de la diaspora dans les Caraïbes : un examen des politiques\)](#).

Nombreux sont ceux qui restent sceptiques quant à la mise en œuvre de ces aspirations audacieuses. Comme je l'ai écrit avec mes co-auteurs dans un récent [rapport](#) MPI-BID sur les migrations dans les Caraïbes, l'itération actuelle, plus limitée, de la libre circulation qui existe au sein de la Caricom, connue sous le nom de Marché et économie uniques de la Caricom (CSME), n'a pas atteint sa pleine mise en œuvre. Bien que les séjours de six mois sans visa puissent être facilités sur le plan administratif, ils ne sont pas toujours formellement incorporés dans le code juridique ; seuls trois des douze membres à part entière du CSME autorisent l'entrée des détenteurs de certificats de compétences dans les douze catégories professionnelles éligibles.

En outre, certaines des mises en garde qui permettent aux gouvernements de rejeter les bénéficiaires potentiels de la libre circulation de l'EMUC, notamment pour des raisons de sécurité nationale et de charges publiques, pourraient potentiellement être maintenues dans la version élargie prévue de la libre circulation. Les pressions extérieures visant à mettre un terme à la migration de transit vers le nord peuvent également entraver un véritable accès, comme on l'a vu avec la mise en œuvre par le Belize de [restrictions en matière de visa](#) pour les Haïtiens et l'examen de restrictions pour les Jamaïcains. Mais surtout, il a déjà été annoncé qu'Haïti ne serait pas inclus dans le nouveau régime de libre circulation (et les Haïtiens n'ont actuellement qu'un accès sans visa à la Grenade, malgré le CSME et l'arrêt de la Cour de justice des Caraïbes dans l'affaire *Shanique Myrie contre la Barbade*).

Les Haïtiens ont des besoins de protection très réels dans le cadre d'une crise humanitaire aiguë qui n'a pas encore trouvé de solution prévisible. Dans le même temps, la décision d'exclure les Haïtiens répond aux préoccupations réelles des gouvernements locaux et des communautés quant à leur capacité à les accueillir et à les intégrer - et ces mêmes problèmes de capacité existent également pour l'accueil d'autres nationalités. La dure réalité est que l'inclusion des Haïtiens aurait probablement rendu l'expansion du régime de libre circulation impossible.

Cette décision est pragmatique et améliore la viabilité du régime de libre circulation dans un contexte où les gens s'inquiètent de l'accès aux programmes sociaux et à l'emploi et où la xénophobie est en hausse. Le Premier ministre barbadien, Mia Mottley, a également fait remarquer qu'avant la mise en œuvre de la politique prévue pour mars 2024, les États membres de la Caricom devront encore se mettre d'accord sur les droits minimaux qui seront garantis aux migrants dans les pays d'accueil. Après tout, la capacité est déjà un problème dans de nombreux pays des Caraïbes pour leurs propres ressortissants - un problème que l'on retrouve plus généralement dans une grande partie des Amériques.

Malgré tout, l'annonce de l'élargissement de la libre circulation est une véritable chance pour la prospérité de la région des Caraïbes. La promotion de la libre circulation est un outil utile pour renforcer l'intégration économique et créer des opportunités pour les populations de la région qui, historiquement, ont principalement migré à des fins économiques. La Guyane continue de développer un secteur énergétique en plein essor et espère diversifier son économie, ce qui

nécessitera de pourvoir des emplois. D'autres secteurs d'activité de la région bénéficieraient également d'une mobilité accrue de la main-d'œuvre, notamment le tourisme, l'agriculture et les services. De plus, l'augmentation des mouvements de personnes créera un environnement propice à l'augmentation des mouvements de biens et de services par le biais du commerce.

En outre, l'élargissement de la libre circulation sera essentiel pour faciliter la protection des personnes dans le besoin. Cela est particulièrement vrai pour les personnes touchées par des catastrophes environnementales de plus en plus nombreuses, ainsi que pour celles qui sont déplacées en raison des effets plus lents du changement climatique, tels que l'élévation du niveau des mers et la sécheresse. Le régime de libre circulation de l'ECEU de l'OECD et le séjour de six mois de l'EMUC se sont déjà avérés des outils utiles pour une telle action dans le passé, comme on l'a vu avec les réponses à l'ouragan Maria en 2017.

Face à l'intensification du changement climatique et aux possibilités croissantes de développement économique, l'expansion de la libre circulation offre une opportunité d'intégration accrue au sein de la Caricom et plus largement dans les Caraïbes. Des obstacles à la mise en œuvre subsistent, mais l'annonce de ce mois-ci a le potentiel de devenir un moment décisif pour la région.